



LE FLÉAU DES PROJECTIONS

Ce Dimanche, les agents du Centre de Détention de Bapaume ont dû faire face à une situation exceptionnelle, liée aux fléaux des projections. Vers 15h45, l'agent en poste à la promenade A, a déclenché l'alerte car le détenu M escaladait les grilles qui séparent la cour de promenade du bâtiment C et le terrain de sport.

CETTE ESCALADE POURQUOI ? POUR RÉCUPÉRER DES PROJECTIONS ENVOYÉES DEPUIS L'EXTÉRIEUR !

Pendant son escapade, le détenu M a reçu du soutien de la part du détenu C, qui pour freiner l'intervention des agents sur la cour de promenade du bâtiment C, a lié des morceaux de tissus entre le bâti et la porte d'accès promenade.

Une équipe d'intervention munie du FAP fût déployée dans le chemin de ronde pour stopper la progression du détenu M, au cas où ce dernier poursuivait le franchissement des grilles vers l'extérieur. Il fût finalement interpellé sur le terrain de sport. Lors de sa fouille intégrale, suite à son placement en prévention au quartier disciplinaire, le contenu d'une ou plusieurs projections fût retrouvé sur lui.

Bilan médical : le détenu M s'est retrouvé avec le poignet et la mâchoire fracturée, nécessitant l'intervention des secours et générant ainsi son extraction sur le CH Arras.

À QUAND LE DÉPLOIEMENT DE VRAIS MOYENS AFIN D'ENDIGUER CES PROJECTIONS QUOTIDIENNES, QUI GANGRENT LA DÉTENTION ET METTENT À MAL LA SÉCURITÉ DES PERSONNELS ET DE L'ÉTABLISSEMENT ???

Le Syndicat Local **FO Justice** remercie et félicite tous les personnels du Centre de Détention de Bapaume pour leur réactivité et leur intervention durant cet incident.

Le Syndicat Local **FO Justice** souhaite que les agents ayant participé à la gestion de cet incident soient remerciés à la hauteur de leur professionnalisme et de leur investissement.

Le Syndicat Local **FO Justice** exige que les détenus ayant participé à cet incident soient sanctionnés du quantum maximum lors de la CDD.

Le Syndicat Local **FO Justice** réclame les moyens pour endiguer les projections sur le Centre de détention de Bapaume.

Le bureau local **FO Justice** – le 19 février 2024

